

LES OISEAUX FONT LEUR NID ...

ATTENTION AUX TAILLES DES HAIES ET A L'ELAGAGE DES ARBRES

La [LPO \(Ligue pour la Protection des Oiseaux\)](#) recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres **entre fin mars et fin juillet**, afin que les oiseaux puissent nidifier en paix.

Evidemment, ceci est une recommandation et non une obligation mais si nous sommes sensibles à la faune qui nous entoure, nous pouvons considérer cette recommandation comme une obligation morale.

Avec l'arrivée des beaux jours, les amateurs de jardinage en profitent pour bichonner leur terrain. Cependant, il faudrait encore patienter quelques mois avant de pouvoir sortir taille-haie, scie ou tronçonneuse : **c'est la pleine saison de nidification chez les oiseaux** et beaucoup d'espèces s'installent dans les haies et les arbustes. Ainsi, le Merle noir, le Rougegorge familier, l'Accenteur mouchet, le Verdier d'Europe, le Pinson des arbres, et bien d'autres utilisent les enfourchures des branches pour accrocher leurs nids.

Afin de ne pas déranger les couvées, la LPO recommande donc d'arrêter de couper les haies et d'élaguer dès le début du printemps et d'attendre l'envol des derniers oisillons, soit au plus tôt fin juillet.

- **La taille est conseillée en hiver, pas au printemps.**

Les tailles de haies et l'élagage des arbres se pratiquent avant la montée de sève, c'est à dire en hiver, idéalement pendant les mois de novembre et décembre. De manière générale, l'idéal serait de laisser autant que possible la végétation se développer naturellement, sans taille ni élagage et veillez à garder du bois mort sur pied et au sol.

Si vous avez tout de même envie de tailler vos haies, vous pouvez tout à fait les tailler avec un ébrancheur, une cisaille ou un sécateur. C'est plus fastidieux mais ces outils vous permettent d'anticiper votre travail par l'observation. Vérifiez donc au préalable que vous ne dérangez pas une couvée en regardant dans vos haies, dans vos arbustes et vos arbres. En plus de les sécuriser, ces oiseaux vous offriront un joli spectacle.

- **Pensez aussi aux autres habitants de votre jardin**

Par ailleurs, si vous décidez de tondre, **pensez à épargner quelques zones** afin de laisser aux amphibiens, insectes ou encore petits mammifères un refuge de tranquillité. Commencez par tondre au milieu du jardin afin que la petite faune ait le temps de se déplacer. Pensez à laisser notamment des **bandes enherbées le long des haies** pour ne pas blesser la faune qui s'y réfugie : les hérissons notamment ! C'est aussi l'occasion, en accord avec vos voisins, de **créer des passages (15x15cm) entre les jardins** pour laisser la faune circuler au sol.

D'une manière générale :

- un travail respectueux des végétaux sera plus respectueux de la faune,
- une vitesse de travail moindre et une observation au préalable de la zone, accorderont à la faune un temps de fuite salvateur même pour des animaux adultes,
- un suivi des haies en automne et en hiver permet l'anticipation de travaux qui peuvent être réalisés avant la nidification.

Les oiseaux et la faune des jardins vous remercient !